

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- **O B J E T** : Apparition d'un objet volant non identifié.
- **RÉFÉRENCE** : C.M n° 32.600 MA/GEND.T du 2 Août 1968.

79306311

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

Gendarme, O.P.J.

VU L(ES) ARTICLE(S)

16 à 19 & 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
CE JOUR 30 JUILLET 1979, à 15 h 50', se présente au bureau de notre Brigade :

qui nous déclare les faits suivants :

- " Le Lundi 16 JUILLET 1979, à 2 heures du matin (à dix minutes près), j'ai été le témoin oculaire d'une apparition d'un O.V.N.I. " EXXIX J'ai observé ce phénomène durant 4 minutes environ. Je me trouvais à la pointe de Penchateau, à mon domicile. Cet O.V.N.I se situait vraisemblablement au-dessus du nouveau port de PORNICHET. Je l'ai vu fixe, mais je ne peux pas estimer la hauteur à laquelle il se situait. La durée de son apparition de 4 minutes me semble justifiée, étant donné que je suis allé réveiller ma soeur et que celle-ci a constaté le même phénomène que moi. " " " " "
- " Lorsque je suis revenu avec ma soeur, tous les deux, nous avons vu cet OVNI se déplacer à une vitesse extrêmement rapide, en direction (présumée) de St NAZAIRE. Avant d'observer cet OVNI, j'ai eu pendant quelques instants, des bourdonnements assez forts dans les deux oreilles. C'est cela qui m'a incité à descendre de ma chambre pour me rendre sur la terrasse. "
- " Lors de cette observation, j'ai vu cet OVNI qui avait la forme triangulaire, à la base, un rouge intense, le dessus, constitué par un dôme avec un mamelon. Cet ensemble du dôme était d'une couleur jaune violent, ses lumières étaient fortes. Dans le ciel, le contour du halo était extrêmement net et avec aucune réflexion de lumière soit dans le ciel, soit dans la mer. "
- " Cet engin m'a paru, à mon avis, très grand, d'une taille dépassant 100 mètres.
- " Lorsque cet OVNI s'est éloigné, il était dans une course horizontale. A ma connaissance, mis à part ma soeur, je n'ai rencontré personne qui aurait vu le même phénomène. Au moment de mon observation, j'ai vu un bateau, vraisemblablement un voilier, qui rentrait à cet instant dans le port de PORNICHET. "
- " Je n'ai rien d'autre à préciser?
- Le 30 JUILLET 1979, à 16 H 10'.
- Lecture faite, persiste et signe.
- La personne entendue.

L'O.P.J.

A cette déclaration, je précise que le contour de cet OVNI était absolument net et sans aspérité sur l'ensemble.
La personne entendue.
L'O.P.J.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES

<input type="checkbox"/>	1	M. Le Préfet à NANTES.
<input type="checkbox"/>	1	M. Le Procureur de la République à SAINT NAZAIRE
<input type="checkbox"/>	1	M. Le Général Commandant la 2 ^e Région aérienne PARIS.
<input checked="" type="checkbox"/>	2	M. Le Ministre de la Défense Nationale Direction de la Gie et de la J.M., Bureau emploi renseignements de Groupement.
<input type="checkbox"/>	1	

DATE DE CLOTURE

LE [] ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

29 JUIL 1979

SIGNATURE(S) SIGNATURE ET CACHET

-- Poursuivant notre enquête, nous ^{l'}gendarme , entendons à 16 H 20' :

qui nous

déclare :

-- ^{mm} Le 16 Juillet 1979, à 2 h du matin, mon frère , est venu me
" trouver dans ma chambre, alors que je ne dormais pas, pour me faire obser-
" ver un phénomène dans le ciel. Effectivement, j'ai observé durant une minu-
" te environ, un OVNI, ayant la forme d'un dôme, se détachant nettement d'un
" halo de couleur rouge orangé. Au-dessus de ce dôme, j'ai remarqué également
" un petit mamelon, ayant la forme d'une cloche. Cette partie était de cou-
" leur différente, tirant sur le jaune. J'ai vu cet OVNI se déplacer en direc-
" tion de PORNICHET-SAINT NAZAIRE. Il était à une hauteur que je ne peux pas
" estimer, bien que celle-ci m'a semblé pas très haute dans le ciel. Au point
" de vue dimension, avec mon frère nous avons essayé de prendre des points
" de repère, et à mon avis, il était aussi grand en largeur, que le port de
" PORNICHET, plus d'une centaine de mètres. L'ensemble était assez plat, plus
" large que haut. Lorsque j'ai vu cet OVNI se mouvoir, il s'est déplacé pro-
" gressivement d'une vitesse assez régulière au départ, puis plus vite par
" la suite, mais toujours avec la même progression. Il n'a pas disparu d'un
" coup. J'ai toujours vu ce halo qui diminuait au fur et à mesure que
" l'OVNI s'éloignait. Ce qui m'a le plus frappé, c'est que ce halo ne se soit
" pas réfléchi soit sur l'eau, soit dans le ciel. Je ne peux vous dire que
" lors de cette observation, mon frère et moi-même nous étions dans un état
" tout à fait normal. Pour ma part, je n'ai pas eu de bourdonnement dans
" les oreilles comme mon frère. Je précise quand même que la fenêtre de ma
" chambre était fermée, tandis que celle de mon frère était grande ouverte.
-- ^{mm} Je n'ai rien d'autre à préciser sur cette apparition d'O.V.N.I." " "
-- Le 30 JUILLET 1979, à 16 H 45'.
-- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, persiste et signe.
- La personne entendue. L.O.P.J.

Mentionnons que des avis ont été passés dans la presse et sur les ondes régionales. A ce jour, le 20 Août 1979, aucun autre témoin ne s'étant ma-nifesté, nous clôturons le présent procès-verbal.